

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VETERINAIRE DE L'AVENIR SELARL NEKOVET – 5 RUE DE L'ESSOR, 77760 LA CHAPELLE LA REINE

Les consultations sont sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

En dehors de ces horaires, vous pouvez vous rendre à l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort (01.43.96.72.72) ou au Centre Hospitalier Frégis à Gentilly (01.49.85.83.00), pensez à les appeler avant de vous déplacer.

La clinique prend en charge vos chats, vos chiens et vos Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC : rat, lapin, furet, cochons d'inde et rongeurs).

Le bien-être animal est au cœur de nos préoccupations.

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITEES

Adresse postale : 5 Rue de l'Essor, Zone d'activité économique de l'Avenir – 77760 LA CHAPELLE LA REINE

Téléphone : 01.64.24.11.63

Adresse électronique : contact@nekovet.fr

Réseaux sociaux :

- Instagram : <https://www.instagram.com/veterinaire.avenir/?hl=fr>
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/cliniqueveterinairedelavenir/>

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Les consultations ont lieu du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

- Emilie Maurin, docteur vétérinaire, diplômée de la Faculté de Médecine de Paris XII et de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort
 - Sandrine Hobert, docteur vétérinaire, diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon
 - Florine Hache, docteur vétérinaire, diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort
- Comment saisir le médiateur de la consommation ?**
- re de Maisons-Alfort

Personnel non vétérinaire :

- Delphine Gillet, auxiliaire spécialisée vétérinaire diplômée, échelon 5
- Coline Brize, auxiliaire spécialisée vétérinaire diplômée, échelon 5
- Louane Bacquet, auxiliaire vétérinaire en contrat d'apprentissage de 2 ans, pour obtenir le titre d'auxiliaire spécialisée vétérinaire, échelon 5
- Charlotte Le Magourou, auxiliaire spécialisé vétérinaire diplômé, échelon 5

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE LA CLINIQUE

La clinique prend en charge vos animaux pour des consultations, hospitalisations et chirurgie avec anesthésie gazeuse, monitoring et couveuse pour le réveil des petits animaux. Nous réalisons la plupart des examens complémentaires. La clinique est équipée d'un laboratoire d'analyses biochimiques, hématologiques et hormonales, d'une radiographie numérique et d'un échographe doppler ainsi que d'un laser thérapeutique.

Nous réalisons les suivis de reproduction de la chienne : suivi du taux de progestérone, spermogramme, insémination artificielle et césarienne.

Nous accordons une attention toute particulière à l'alimentation des animaux, afin de leur proposer le meilleur.

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

L'équipe se relaie pour prendre soin des animaux hospitalisés la journée, et leur assurer les meilleures conditions de bien-être tout au long de leur séjour.

PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS

En dehors de nos horaires d'ouvertures, et en cas d'urgence, vous pouvez vous rendre à l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort ou au Centre Hospitalier Frégis à Gentilly, pensez à les appeler avant de vous déplacer.

ESPECES TRAITEES

La clinique prend en charge vos chiens, vos chats, les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC : lapin, furet, cochons d'inde et rongeurs).

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs sont affichés à l'accueil ou disponibles sur simple demande à l'accueil.

LITIGES

Nous dépendons du conseil régional d'Ile de France : Conseil régional de Paris, 18 Cour Debille, 75011 PARIS – Téléphone : 01.47.00.12.89

Comment saisir le médiateur de la consommation ?

Par voie électronique à l'adresse suivante : mediateur-conso@ordre.veterinaire.fr

Par voie postale : Médiateur de la consommation de la profession de vétérinaire - Conseil National de l'Ordre des vétérinaires - 34 rue Bréguet - 75011 Paris.

RCP

Notre RCP est assurée par La Médicale de France : 26 Boulevard Jean Jaurès, 77170 Brie-Comte-Robert (01.64.43.12.12)

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès du Docteur Maurin.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

RISQUE THERAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHESIQUE, RISQUE LIE A LA CONTENTION, CONSENTEMENT ECLAIRE DU CLIENT

Avant chaque intervention, le propriétaire est informé des risques.

CONTRAT DE SOINS, CONDITIONS PARTICULIERES

Avant chaque intervention, le propriétaire signe un contrat de soin.

DECES DE L'ANIMAL

Le service funéraire est proposé en cas de décès de l'animal. La société Crématis propose trois services :

- La cérémonie privée, à Etampes, au cours de laquelle le propriétaire peut dire une dernière fois au revoir à son compagnon
- L'incinération individuelle qui permet de récupérer les cendres de son animal. Le propriétaire peut choisir une urne décorative (sur catalogue) ou l'urne standard biodégradable qui peut être enterrée
- L'incinération plurielle pour laquelle les cendres seront ensuite enfouies dans un site d'inhumation privé

ADMISSION DES ANIMAUX VISES PAR LA LEGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX.

Les chiens de catégories doivent être muselés.

ADMISSION DES ANIMAUX ERRANTS

Nous pouvons vérifier la présence d'une identification pendant les horaires d'ouvertures et garder l'animal le temps que la SACPA vienne le récupérer.

MODALITES DE REGLEMENT

La carte bleue, les chèques et les espèces sont acceptés.